

KATHRIN TREMP-UTZ

UNE CONFRÉRIE DE SAINT JACQUES À BERNE À LA FIN DU MOYEN ÂGE *

Si l'on en croit le guide en vers du pèlerin du moine servite Hermann König de Vach, publié vraisemblablement en 1495 à Strasbourg, la «route supérieure» menant à Saint-Jacques de Compostelle passait par Einsiedeln, où l'on priait la Vierge d'accorder son secours pour le long voyage; par Lucerne, Berne, Fribourg, Lausanne et Genève, pour rejoindre dans le sud de la France l'une des deux routes du sud (qui commençaient au Puy ou à Arles) et gagner enfin Saint-Jacques de Compostelle. La «route inférieure», que l'on devait prendre au retour, n'empruntait pas l'itinéraire le plus direct, mais passait par Bordeaux, Poitiers, Tours, Paris, Saint-Denis, Clermont, Arras, Douai, Valenciennes, Mons, Soignies, Braine-le-Comte, Hal, Bruxelles, Louvain, Diest, Maastricht et Aix-la-Chapelle. Ce guide reflète de la manière la plus éloquente, l'essor que les pèlerinages d'Allemagne vers le tombeau de l'apôtre Jacques le Majeur avait connu au XV^e siècle. Ce qui nous intéresse ici, c'est, davantage que les pèlerins de Saint-Jacques eux-mêmes, allemands et suisses, qui ont déjà retenu l'attention des recherches d'histoire locale, l'association de ces anciens pèlerins de Compostelle en confréries de saint Jacques. C'est Hermann Hüffer, en 1957, qui semble avoir le premier établi un lien entre les confréries de saint Jacques et les pèlerinages vers Compostelle. Hüffer, qui s'appuie visiblement sur les dires de Jeanne Niquille et du père Iso Müller, mentionne des confréries de saint Jacques à Fri-

* Pour les notes nous renvoyons à notre article *Eine spätmittelalterliche Jakobsbruderschaft in Bern*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 77, 1983, p. 47-93, dont la présente communication n'est qu'un extrait. Nous remercions vivement M^{me} Françoise Nicod, Lausanne, qui a eu la gentillesse de le traduire de l'allemand en français.

bourg (depuis 1475), à Zoug (en 1500), à Sachseln, Obwald (en 1560), à Tavel, Fribourg (en 1620), à Tavetsch, dans les Grisons (en 1609) et à Disentis, aux Grisons également, au milieu du XVII^e siècle. À peu près à la même époque que Hüffer, Élie Labande, après s'être intéressé aux ordres qui se consacraient au pèlerinage à Saint-Jacques, avant tout les Clunisiens, a également mené des recherches sur les confréries de saint Jacques, qui à la fin du Moyen âge et au début de l'époque moderne, se sont constituées tout au long des routes françaises du pèlerinage; il a établi qu'avec le temps, ces confréries avaient admis dans leur sein, des membres qui n'avaient pas fait le voyage à Compostelle, mais qui pouvaient payer pour y entrer une somme équivalente aux frais du voyage à Saint-Jacques; mais seuls les véritables pèlerins pouvaient porter le bâton de pèlerin lors des processions conduites par les confréries. Il a de même établi, que les hôpitaux entretenus par ces confréries, ne se distinguaient finalement plus des autres hôpitaux.

Depuis, c'est plutôt la recherche française qui semble s'être occupée des confréries de saint Jacques, et d'abord sous la forme d'expositions et par les catalogues de ces expositions, qui ont été présentées en 1965 à Paris et en 1967 à Cadillac. Dans le catalogue de l'exposition de Paris de 1965, pour la première fois, un article quoique très sommaire, est consacré expressément aux confréries de saint Jacques; son auteur, Jeanne Warcollier, prétend, contrairement à l'avis qu'exprimait Labande, que seuls les anciens pèlerins de Saint-Jacques étaient admis dans ces confréries. Elle a, elle aussi, connaissance de la confrérie de saint Jacques de Fribourg, outre celles de Hambourg, de Lübeck et de Strasbourg. Dans la partie du catalogue, où pour la première fois des témoignages de confréries de saint Jacques sont rassemblés (tant objets que documents, n^{os} 292-341), il est fait mention d'une confrérie de saint Jacques à Bâle. Il ressort de cette présentation, du moins d'après l'état de la recherche à cette époque et peut-être aussi des centres d'intérêts des organisateurs de l'exposition, que des confréries de saint Jacques ont été fondées surtout en France, et pour la plupart au début de l'époque moderne. Il revient à l'exposition organisée en 1967 à Cadillac, le mérite d'avoir traité non seulement des confréries de saint Jacques, mais également des hôpitaux de saint Jacques (*Hôpitaux et confréries de pèlerins de saint Jacques*), qui étaient plus ou moins directement liés aux confréries, et d'avoir ainsi pour la première fois attiré l'attention sur le but caritatif des

confréries de saint Jacques. Ainsi, le catalogue mentionne pour Bâle, outre une confrérie de saint Jacques, également un hôpital de saint Jacques (n° 95).

Les deux chapitres qu'André Georges consacre aux confréries et aux hôpitaux de saint Jacques dans son livre *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique et dans le nord de la France* ont fait fructifier ces ébauches de recherches. Georges a trouvé, pour l'espace fortement urbanisé du nord de la France et de la Belgique que traversait la « route inférieure » de Saint-Jacques, environ 50 confréries de saint Jacques, dont aucune, à l'exception de celle de Paris (fondée en 1298) n'a été fondée avant le XIV^e siècle, la plupart ayant été constituées au XV^e siècle, mais guère au XVI^e siècle, secoué par les guerres de religion. Nous connaissons les statuts de onze confréries, qui mentionnent comme but de l'association l'entraide réciproque et la participation commune à des cérémonies religieuses; mais, fait étonnant, jamais ces statuts ne comportent l'aide aux pèlerins étrangers qui se rendaient à Saint-Jacques, bien que la plupart de ces confréries aient fondé et entretenu un hôpital de saint Jacques. Dans l'ensemble, ces confréries se composaient d'anciens pèlerins, mais admettaient également des membres qui n'étaient pas allés à Compostelle, pas toutefois comme membres à part entière. À Aire-sur-Lys, Valenciennes et vraisemblablement à Liège, ces derniers étaient rassemblés dans leurs propres confréries avec l'apôtre Jacques le Mineur comme patron. Pour ce qui est du nombre et de l'origine sociale des membres des confréries de saint Jacques, Georges avance des chiffres de 15 à 69 membres, provenant théoriquement de toutes les classes de la société, mais pratiquement essentiellement des classes bourgeoises citadines; les femmes n'étaient pas partout admises, et les ecclésiastiques en étaient exclus. Les confréries comportaient de un à douze maîtres ou prieurs, un trésorier ou comptable, un valet, qui tous à la Saint-Jacques, le 25 juillet devaient rendre des comptes et étaient soumis à réélection. La fête de la Saint-Jacques était en outre célébrée comme la fête du saint patron, par des processions et un repas commun. Les membres étaient tenus de participer, parfois par une aide matérielle, aux enterrements et aux anniversaires de leurs confrères, ainsi qu'au départ et à l'accueil des pèlerins de Saint-Jacques. Mais avant tout, les confréries de saint Jacques fondèrent et entretenaient des hospices, destinés exclusivement à l'accueil et à l'hébergement de courte durée, des pèlerins qui se rendaient à Compostelle.

Avec ce genre de vocation, les confréries de saint Jacques n'étaient au fond qu'une forme particulière des confréries caritatives pour les étrangers, qui entretenaient des hospices pour les étrangers et qui étaient établies principalement dans le nord de l'Allemagne (en allemand : *Elendenbruderschaften*, du mot moyen haut allemand : *ellend*, qui signifie étranger). À la différence d'André Georges, le chercheur Ernst v. Moeller conteste, essentiellement par méfiance protestante à l'égard des confréries catholiques, toute existence de liens étroits entre les confréries pour les étrangers et les hospices, et prétend, « que l'appartenance à une confrérie ne visait pas seulement à soulager les étrangers, mais visait en premier chef au plaisir de la confraternité et à la recherche du salut des âmes de ses propres membres ». Il prétend également que les confréries pour les étrangers n'auraient pas été en état de faire face financièrement aux charges de l'hébergement des nombreux pèlerins, mais qu'à la rigueur elles auraient pu assumer les frais d'enterrement des étrangers. Il a trouvé des hospices pour les étrangers (mais pas des confréries) à Bâle, Berne, Zurich, Altdorf (Uri) et Winterthur. Richard Laufner a montré récemment, par l'exemple d'une confrérie de pauvres de Trèves, qu'une telle confrérie pouvait être constituée des pauvres indigènes eux-mêmes (*Elen-de* au sens haut allemand moderne), divisés en quatre classes, chacune des classes ayant son propre maître : les estropiés, les aveugles, les incurables et les bien portants (« Gerade »), ces derniers s'occupant en quelque sorte d'aider les autres.

Le *Lexikon des Mittelalters* offre une typologie des confréries, encore très provisoire et peu élaborée (en particulier parce que l'article qui leur est consacré a été rédigé par deux auteurs différents). Si nous tentons de situer les confréries de saint Jacques dans une telle typologie, elles entrent alors, comme les confréries pour les étrangers, dans la catégorie des « associations générales de différentes personnes parfois mixtes visant à l'accomplissement d'un but établi de confraternité », à la différence de « ces confréries qui se sont constituées parallèlement aux formes d'organisation sociales et économiques (comme les confréries de corporations, de guildes, du Conseil, etc.) », et que nous désignerons rapidement comme des confréries de métier. Dans l'ouvrage cité ci-dessus, les confréries pour les étrangers sont classées parmi les « associations générales . . . qui poursuivent un but établi de confraternité » ; mais les confréries de saint Jacques sont classées dans une nouvelle catégorie introduite par

le second auteur, celles des « confréries purement religieuses », qui s'efforcent, pour la plupart, sous l'emblème de l'eucharistie ou du rosaire par exemple, ou sous l'égide d'un saint patron, « d'assurer le salut de l'âme de ses membres et la commémoration des morts » (plus précisément : des membres de la confrérie qui sont décédés). Nous verrons par la suite que les confréries de saint Jacques, et selon les explications d'Ernst v. Moeller vraisemblablement aussi les confréries pour les étrangers, oscillent effectivement entre deux pôles : celui de la réunion autour d'un but caritatif déterminé et extérieur à la confrérie, et celui qui consiste à assurer la sépulture et le repos de l'âme de ses propres membres (les « confréries purement religieuses » devenant une forme décadente des confréries constituées autour d'un but établi). Nous ne considérerons comme véritables confréries de saint Jacques (selon le type idéal, dans le sens de Max Weber) que celles qui, premièrement : se composaient pour une part au moins d'anciens pèlerins de Saint-Jacques, ou deuxièmement : celles qui en plus du salut des âmes, se préoccupaient d'accueillir les pèlerins de Saint-Jacques, le cas échéant dans un hôpital de saint Jacques.

Avant d'aborder, au vu des critères que nous avons établis, la confrérie de saint Jacques de Berne, dont l'étude promet de devenir très intéressante compte tenu des listes de membres très riches qui nous sont parvenues, nous allons passer très rapidement en revue les autres confréries de saint Jacques qui existaient en Suisse à l'époque, et que nous avons trouvées le long de la « route supérieure » qui menait à Compostelle. Cette évocation ne peut être, pour des raisons évidentes, que très partielle et superficielle, mais nous souhaitons avant tout qu'elle puisse suggérer de nouvelles recherches. Pour ce qui concerne la confrérie et l'hôpital de saint Jacques de Bâle cités dans les catalogues des expositions de Paris et de Cadillac de 1965 et 1967, il s'avère, en y regardant de plus près, que la confrérie de saint Jacques, fondée en 1481 dans l'église de saint Léonard gérée par les chanoines de saint Augustin, était une confrérie caritative composée comme celle de Trèves, de misérables ; et l'hôpital de saint Jacques, en tant que léproserie avait été déplacé avant 1295 hors de la ville, près d'une chapelle dédiée à saint Jacques érigée vraisemblablement au XII^e siècle au pont de la Birse, avec une deuxième confrérie de saint Jacques des malades. En ce qui concerne la confrérie de saint Jacques fondée à Zurich auprès les Dominicains en 1469, il doit s'agir probablement d'une

confrérie de métier. Une première véritable confrérie de saint Jacques semble se trouver à Heiligenberg, près de Winterthur, où «des gens de la ville de Winterthur et du comté de Kybourg, qui s'étaient rendus à Compostelle avaient fondé en 1486 une confrérie de saint Jacques dans l'église paroissiale et collégiale sur le Heiligenberg», mais avec saint Jacques le Mineur comme patron. Tout lien avec l'hospice des étrangers, signalé par E. v. Moeller à Winterthur, resterait encore à établir.

Rudolf Henggeler s'est occupé des hôpitaux et des confréries de saint Jacques de la Suisse centrale, et il a établi qu'il existaient de tels hôpitaux à Lucerne et Altdorf (Uri), tous deux situés sur la route du Gothard. Il semble ne pas avoir existé de liens entre l'hôpital de saint Jacques et la confrérie de saint Jacques d'Altdorf, qui est attestée à la fin du Moyen âge et qui ne recevait tout d'abord effectivement que des pèlerins de Saint-Jacques. Il n'entre pas dans notre propos de discuter si, au vu des rares informations de Henggeler, les confréries de saint Jacques d'Altendorf (mentionnée en 1493) sur la route d'Einsiedeln, lieu de rassemblement pour les pèlerins de Saint-Jacques, de Lachen (1516), de Merlischachen (1639), Morschach (1561) et auprès de la chapelle de saint Jacques de Morgarten (toutes dans le canton de Schwyz), étaient de véritables confréries de saint Jacques; celle de Schwyz (1520) doit avoir été une confrérie de métier. En revanche, c'est une véritable confrérie de saint Jacques qui a été fondée à Sachseln (Obwald) en 1560; elle prévoyait une finance d'inscription différente pour les anciens pèlerins de Saint-Jacques et ceux qui ne l'étaient pas, et avait fixé comme but au moins une aide spirituelle par la prière pour les pèlerins de Saint-Jacques, présents et futurs. Avec la réforme catholique, le phénomène des confréries connut dans son ensemble en Suisse centrale un essor important, même si le pèlerinage à Compostelle devenait, au début de la période moderne, plus qu'auparavant une entreprise pleine de dangers, dus à l'Inquisition espagnole et aux guerres civiles qui avaient lieu en France.

À Fribourg, on constate l'existence de deux confréries et de deux hôpitaux de saint Jacques, contrairement à H. J. Hüffer et J. Warcollier qui ne mentionnent qu'une confrérie et qu'un hôpital. Il faut distinguer la première confrérie comme confrérie des cordonniers et le premier hôpital, situé sur Les Places, comme fondation des tisserands, même si en 1474 il est désigné comme «hospital(e) pauperum peregrinorum per textores in Platheis

constructum». D'autre part, une statue du XVII^e siècle de saint Jacques le Majeur portant un bâton et une gourde de pèlerin placée au-dessus de la porte, permet d'identifier l'hôpital de saint Jacques en l'Auge, au bas du Stalden, comme un véritable hôpital de saint Jacques. Par contre le lien entre cet hôpital et la deuxième confrérie de saint Jacques n'est pas certain, et cela d'autant moins, que l'hôpital est déjà attesté en 1417, alors que la confrérie ne l'est qu'en 1471. Des procès-verbaux, des comptes et des listes de membres de la confrérie couvrant la période de 1471 à 1853 ainsi qu'à des comptes de 1690 à 1850 nous sont parvenus : leur examen approfondi nous permettrait de savoir s'il s'agissait d'une véritable confrérie de saint Jacques. En outre une confrérie de saint Jacques établie en 1620 à Tavel (Fribourg) répond à nos critères, à savoir qu'une partie de ses membres étaient d'anciens pèlerins de Saint-Jacques. Il ne semble pas avoir existé de confrérie ou d'hôpital de saint Jacques au sens où nous l'entendons, à Lausanne. Mais à Genève il existait, selon un ordre de procession des confréries de 1529, outre deux confréries de métier dont le patron était saint Jacques, une confrérie de «S. Jaques des Pellerins», et un hôpital de saint Jacques vraisemblablement indépendant situé au pont du Rhône, fondé entre 1359 et 1361, et qui semble avoir accueilli principalement des pèlerins. Il ressort du survol des confréries de saint Jacques en Suisse, que la confrérie de saint Jacques fondée entre 1501 et 1506 auprès des Franciscains bernois ne sorte pas du cadre, au moins en ce qui concerne le moment de sa fondation. Les archives d'État de Berne en ont conservé, parmi les papiers dits inutiles («Unnütze Papiere») un rôle de confrérie avec deux listes de membres de 1509 et 1511. Nous verrons par la suite, grâce au rôle de confrérie que nous plaçons au centre de notre étude, que vraisemblablement, une partie très restreinte des membres de la confrérie bernoise étaient d'anciens pèlerins de Saint-Jacques, mais qu'il existait un lien, même très indirect, avec le pèlerinage de Compostelle.

Compte tenu des quelques quatre mille habitants que compte alors la ville de Berne, la confrérie de saint Jacques apparaît très considérable puisqu'elle comprend environ 400 membres par année (412 pour 1509/10 et 408 pour 1511/12). Ce chiffre très élevé apporte la preuve qu'il n'a pas pu s'agir uniquement d'anciens pèlerins de Saint-Jacques, et peut même faire douter quelque peu du caractère de confrérie de cette association. On ne peut en effet déceler dans les deux listes de membres que

nous possédons, le moindre classement : elles ne révèlent ni ordre hiérarchique, ni ordre topographique (que l'on aurait pu établir par comparaison avec le registre d'impôt bernois de 1494), pas plus qu'un quelconque rapport entre elles. On peut supposer que les contributions annuelles que versaient les membres (« Jahrgelder ») dont nous ignorons d'ailleurs l'importance, leur montant ne figurant nulle part, n'ont pas été perçues de maison en maison d'après une liste établie, mais peut-être lors d'un des cinq dimanches après la Saint-Jacques et les quatre temps, lorsqu'on célébrait la commémoration des morts de la confrérie; ou peut-être lors du repas en commun de la Saint-Jacques, même s'il est difficile d'imaginer concrètement que ces repas pouvaient réunir quatre cent personnes. Nous penchons plutôt pour l'idée que ces contributions, qui vraisemblablement étaient fixées, devaient être prélevées à chacune de ces occasions, qui ne réunissaient certainement jamais tous les membres, ni chaque fois les mêmes membres de la confrérie. Ceux qui avaient versé leur contribution devaient être portés sur des listes provisoires, pour être ensuite recopiées dans le rôle de la confrérie pour servir ainsi de registre des membres.

Seul 250 membres (hommes et femmes) se retrouvent sur les deux listes de 1509/10 et 1511/12; ceci ne donne pas l'image d'une très grande stabilité, mais révèle au contraire une société dont la composition fluctue fortement d'année en année, même si le nombre ne change guère. Il ne faut pas oublier en outre que la fidélité de ces 250 membres n'est attestée que pour une période de trois ans. Mais on peut tout de même considérer que ce chiffre de 250 est déjà important, même au vu des quelques 150 membres fluctuants, et il est possible que de nouvelles recherches ou des sources plus explicites montreraient que la confrérie de saint Jacques de Berne n'était pas fondamentalement différente des autres « confréries purement religieuses ».

Dans une optique d'histoire sociale, la liste de 564 noms que l'on peut établir à partir des deux listes de 1509/10 et de 1511/12, est difficile à interpréter. Environ un quart seulement de ces noms peuvent être identifiés ou du moins reliés avec des contribuables figurant sur le rôle d'impôt de Berne de 1494; ceci résulte vraisemblablement des changements dus à la mobilité naturelle de la population résidente de Berne dans l'espace de quinze ans, et non pas, comme on pourrait l'imaginer dans le cas d'une confrérie de saint Jacques, à un nombre très élevé d'extérieurs; ces derniers représentent à peine deux douzaines

de personnes et sont en plus pour la plus grande partie inscrits dans les deux listes. On ne peut pas déduire non plus que la confrérie avait trouvé un grand écho dans la campagne bernoise, même si elle avait tenté de le susciter au début par une lettre adressée aux doyens et aux curés de campagne.

Il ne nous reste plus, pour approcher la confrérie de saint Jacques de Berne, qu'à emprunter une voie non statistique, ce qui est condamné dès l'avance à rester, vis-à-vis d'un nombre de 550 membres, une entreprise sans espoir. On constate d'abord, que les familles dirigeantes de l'époque, les Bubenbergs, les Mattered, les Ringoltingen, les Scharnachtal et les Wabern, n'ont pas fait partie de la confrérie; la seule exception est la présence du noble Wilhelm de Diesbach, qui apparaît sur une seule des deux listes, celle de 1509/10. On trouve par contre des nobles de plus fraîche date, comme Bernhard Armbruster, le frère du prévôt décédé Johannes Armbruster, les nobles Jörg et Valentin Freiburger, Bartholomeus May et ses fils Glado et Wolfgang et Anthoni (le second) Spilman, ces deux derniers ayant entrepris ensemble un pèlerinage ou voyage de formation à Saint-Jacques de Compostelle en 1506. Anthoni Spilman appartient également à un autre groupe, que l'on trouve plus fréquemment dans les registres de la confrérie, à savoir ceux qui ont la charge de banneret de la ville.

Nous constatons en revanche que le clergé semble totalement absent de la confrérie, sauf si derrière le nom de Franz Kloba, mentionné à deux reprises, se cache Franz Kolb, le futur réformateur de Berne aux côtés de Berchtold Haller et qui était alors prêcheur au chapitre de saint Vincent. Abstraction faite de ce cas, le clergé du chapitre n'est pas présent dans la confrérie, qui fréquentait pourtant en même temps les Dominicains et la confrérie de sainte Anne patronnée par ceux-ci; cette confrérie semble avoir été en quelque sorte le pendant de la confrérie de saint Jacques patronnée par les Franciscains. La confrérie de saint Jacques de Berne, comme celles de Belgique et du nord de la France, garde toujours son caractère laïque. Plus d'un tiers des membres de la confrérie étaient des femmes (200 sur 550). La présence massive des femmes est peut-être un indice de plus que le pèlerinage à Compostelle n'était pas une condition pour l'admission dans la confrérie.

La confrérie de saint Jacques avait placé un tronc devant l'autel de saint Jacques dans l'église des Franciscains et un autre dans l'auberge pour les étrangers (*Elenden Herberge*) de la

Brunngasse. Cet auberge avait été fondée à la fin du XIV^e siècle par les frères Rudolf et Heinrich Seiler et accueillait, d'après les comptes conservés aux archives de la ville de Berne, dont Hans Morgenthaler a publié des extraits, autour de 1500, de nombreux pèlerins de Saint-Jacques, ce qui faisait que finalement on le nommait également Hôpital de saint Jacques. Cependant si nous avons cru trouver dans l'existence de l'hôpital le but caritatif longtemps cherché et le lien avec le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, nous nous étions trompés; car ce n'était pas comme ailleurs, la confrérie de saint Jacques qui entretenait et exploitait l'hôpital; elle se contentait de tirer profit de la vénération que les pèlerins qui y logeaient portaient à saint Jacques, pour récolter des aumônes. C'est ainsi des sommes non négligeables que les maîtres et les valets de la confrérie pouvaient de temps à autre rassembler dans le lieu d'hébergement (d'une demie à trois livres). L'hôpital était pour la confrérie une source de revenus et non de dépenses. C'est l'hôpital qui assumait les frais considérables qu'entraînaient l'hébergement, les soins médicaux fréquents et les enterrements des frères de saint Jacques étrangers; de temps en temps, le maître de l'hôpital recevait un petit pourboire de la confrérie. Il arrivait souvent que la ville accordait des dons en argent aux pèlerins de Saint-Jacques de passage, alors que la confrérie s'occupait avant tout de l'enterrement de ses propres frères et sœurs, et utilisait ses fonds pour faire broder sur ses chasubles, des effigies de saint Jacques.

Nous arrivons à la conclusion que la confrérie de Berne n'était pas une véritable confrérie de saint Jacques, comme nous l'avons définie, mais une confrérie « purement religieuse » qui ne se distinguait peut-être des autres confréries que par l'exploitation très prononcée – grâce à son grand nombre – qu'elle faisait de l'égoïsme de groupe. De là nous comprenons mieux la critique réformée à l'égard des confréries. Luther les désignait, peut-être pas complètement à tort, comme des sociétés de goinfres et de buveurs, et le chroniqueur réformé bernois Valerius Anshelm voyait, dans ces confréries qui se faisaient concurrence (au lieu de la seule véritable confrérie du Christ), la source de tous les maux. À cette critique des confréries s'ajoute, dans le cas de celles de saint Jacques, la critique des pèlerinages en général, et en particulier de celui de Compostelle, qui, comme l'a montré Ilja Mieck, avait connu, parallèlement à son essor du XV^e siècle, des changements d'ordre qualitatif; ces pèlerinages se transformaient en voyages d'agrément ou de formation, en

pèlerinages d'expiation pour des criminels, et en exercices de pénitence; ces changements n'étaient pas précisément favorables à la réputation du pèlerinage ni à la sécurité de ses routes. Cette évolution négative ressort également des sources bernoises : les personnes qui apparaissent dans les comptes de l'hôpital et de la ville ne laissent pas toujours une impression des plus positives. Il est frappant de constater que la ville arrêta ses paiements en 1520 et qu'en 1523, le Conseil décida, comme le rapporte Anhelm : «de refuser d'accueillir *les mendiants étrangers, de guerre et de saint Jacques* («Jacobsbetler»), les colporteurs, les païens, les étrangers, les incurables, et autres». Cette formulation correspond au sens péjoratif du français coquillard, qui vient de la coquille, que les vrais et parfois les faux pèlerins de Saint-Jacques mettaient au bord de leur large chapeau.

Si le résultat auquel nous parvenons dans l'étude de la confrérie de saint Jacques de Berne, concernant sa qualité de confrérie d'anciens pèlerins de Saint-Jacques dans le contexte international, nous semble de prime abord négative, la démarche proposée, elle, nous paraît fructueuse; c'est-à-dire une recherche sur les confréries de saint Jacques le long de la «route supérieure» menant à Compostelle, en partant d'un type idéal. Mais il faudrait peut-être réviser ce type idéal : on ne peut pas exclure que l'idée du rapport entre les hôpitaux et les confréries de saint Jacques, même dans le nord de la France et en Belgique, n'ait pas été aussi concluante qu'André Georges l'a exprimée sans vraiment la prouver. Enfin, il conviendrait de mener plus avant des recherches nouvelles et globales sur toutes les confréries, aussi bien celles de métier que les confréries «purement religieuses», dans les villes suisses du bas Moyen âge, et particulièrement dans celles où la Réforme a fait table rase. Il faudrait encore examiner les relations ayant existé entre les mêmes confréries de villes différentes, en ne perdant pas de vue l'évolution d'une typologie des confréries du bas Moyen âge. L'exemple de la confrérie de saint Jacques de Berne, avec ses quelques 400 membres par année, doit avoir en tout cas apporté la preuve qu'il s'est agi d'un phénomène de masse.

Kathrin TREMP-UTZ